

DEMOGRAPHIE

NOTE CONCERNANT LA PREPARATION DU DENOMBREMENT

Le DENOMBREMENT la première des opérations 1969 est exhaustif et à réaliser en un seul jour.

Parcequ'il est exhaustif, le DENOMBREMENT permettra d'obtenir des renseignements pour le pays à partir de la plus petite unité : l'individu.

C'est ainsi qu'on pourra cerner la répartition géographique et administrative de la population, les villages, les groupements régionaux, les nationalités, etc.... d'autres renseignements seront recueillis avec une méthodologie simple comme par exemple des éléments de base sur la mobilité de la population.

Pour que ce DENOMBREMENT soit réalisé en un seul jour on doit mobiliser plus de cinq mille dénombreurs, ce qui exclu l'emploi d'un questionnaire complexe, et par conséquent cette opération ne peut être conseillée ici pour une étude approfondie des structures de la population et à fortiori des données de mouvements (naturels et migratoires).

Le DENOMBREMENT est analysé succinctement dans le présent document sous trois aspects :

- l'établissement et la mise au point d'un questionnaire
- la définition et mise au point de la méthodologie à employer .
- l'organisation d'exécution de l'opération.

A. ETABLISSEMENT ET MISE AU POINT D'UN QUESTIONNAIRE

A1- Le questionnaire doit être un document adapté "au milieu" : dénombreurs et dénombrés.

Cela impose :

1°- que le questionnaire soit assez simple pour être utilisé par un personnel d'un certain niveau, mais non formé à ce travail spécialisé. Une telle formation ferait appel à des moyens considérables.

2°- que le questionnaire soit composé d'une série de questions claires et sans ambiguïté pour les populations dénombrées.

3°- que le questionnaire présente grâce à la méthode d'auto-contrôle toutes les garanties sur la valeur des renseignements recueillis.

4°- que le questionnaire soit de codification simple et objective pour éliminer l'introduction d'erreurs dues à ce type d'opération.

A2- Le questionnaire ci-joint compte 24 colonnes.

1°- Les colonnes 1, 2 et 3, 10, 11, 12, 13 et 14 sont relatives à des questions "faciles".

Colonne 1- NUMERO D'ORDRE

C'est l'ordre dans lequel les membres d'un ménage sont interrogés.

Colonne 2- NOMS, PRENOMS, SURNOMS

Colonne 3- SEXE

Colonne 10- ETHNIE

Colonne 11- NATIONALITE

Colonne 12 à 14 - LIEU DE NAISSANCE

2°- La colonne 4 concerne l'âge. Ce problème est très délicat : introduction d'erreurs dans les enregistrements de la date de naissance sur différents documents présentés, estimation faite par le dénombreur de l'âge de personnes absentes ou présentes que l'entourage ou elle même ne peut indiquer.

Une connaissance même grossière des âges est cependant nécessaire.

Les renseignements recueillis seront dépouillés ^{par} tranché d'âges de 15 années 0 à 14, 15 à 29, 30 à 44, 45 à 59, 60 et plus, ceci permettra de réduire au maximum une partie des erreurs introduites.

3°- L'ensemble des réponses aux questions des colonnes 6, 7, 8 et 9, 15, 16, 17 et 18 constituent la clé du DENOMBREMENT.

Colonne 6 et 7 - LIEU OU TRAVAILLE, ETUDE OU RESTE la personne dénombrée.

Colonne 8 - le temps concernant les questions des colonnes 6 et 7.

Colonne 9 - l'activité exercée

Colonne 15 - le NOMBRE DE NUITS passées au LIEU où la personne est dénombrée dans la semaine du DENOMBREMENT.

Colonne 16 - si la personne dénombrée a passé la nuit du DENOMBREMENT au lieu où elle est dénombrée.

Colonne 17 - la durée du séjour de la personne dénombrée au lieu du DENOMBREMENT.

Colonne 18 - l'ACTIVITE PRINCIPALE de la personne dénombrée.

(1) le dénombrement doit être réalisé un dimanche.

C'est en effet à partir de l'ensemble des réponses à ces questions que l'on peut avec toutes les garanties suffisantes déterminer les RESIDENCES.

RESIDENT PRESENT = R.P. Celui qui couche le plus souvent au lieu où il est dénombré et qui a passé la nuit du DENOMBREMENT à cet endroit.

RESIDENT ABSENT = R.A. Celui qui couche le plus souvent au lieu où il est dénombré et qui y a passé la nuit du DENOMBREMENT.

VISITEUR = V . . . Celui, qui ayant passé la nuit du DENOMBREMENT là où il a lieu, n'y couche pas le plus souvent. Une distinction sera faite évidemment avec la population FLOTTANTE = PF, qui concerne les non-résidents au GABON présents le jour du DENOMBREMENT.

On a l'équation suivante : $RA = V - PF$

Du dépouillement de ces différents critères on obtiendra :

a - la POPULATION DE FACTO, c'est à dire la population ayant passé la nuit du DENOMBREMENT au lieu du DENOMBREMENT.

$$POPULATION DE FACTO = RP + V$$

b - la POPULATION DE JURE, ou population résidente

$$POPULATION DE JURE = RP + RA$$

Ces deux types de populations donnent des informations pour l'analyse de la mobilité de la population.

Le dépouillement des réponses à la question de la colonne 16, permettra d'observer l'important problème des migrations internes par lieu de provenance (colonnes 6 et 7) et l'occupation (colonnes 9 et 18).

- 4° - l'analyse des réponses à la question de la colonne 20 donnera une première approche des sources du revenu monétaire permettant d'étudier l'introduction de la population dans le circuit monétaire (base du système social moderne).
- 5° - le dépouillement des réponses dans les colonnes 21, 22 et 23 permettra d'établir un tableau de ventilation de la population active selon les critères :
 - agriculture-élevage
 - pêche
 - chasse
 fournissant une base pour des études spécifiques ultérieures.
- 6° - la question de la colonne 24, a pour but de dresser une carte d'écoute-radio et une carte de densité d'écoute ainsi que de préparer la deuxième phase de l'enquête RTG/SNSEE (sondage et stratification).
La radio est pour le moment au GABON le support le plus important de l'information.
- 7° - les colonnes 5 (pour l'âge) et 19 (identification de résidence) sont réservées au dépouillement.

(1) Service National de la Statistique et des Etudes Economiques

Certains problèmes particuliers comme l'emploi ou l'éducation par exemple, qui exigent un questionnaire plus délicat et une formation spécialisée de l'enquêteur, seront traités par le RECENSEMENT.

A3 -Le questionnaire que nous venons d'analyser rapidement est le résultat d'une série de tests effectués dans le District de Cocobeach sur une dizaine de villages.

Ces tests ont permis une succession de modifications d'un premier modèle de questionnaire (6 modèles ont été successivement étudiés) guidées par les quatre points du paragraphe A1 et aboutissant au modèle présenté. Seules des modifications de détails peuvent intervenir dans ce questionnaire qui sera à nouveau testé.

A4 - Ces différents tests ont montré que l'erreur d'interprétation du questionnaire, surtout due aux informations incorrectes, était très importante.

La forme des questions et leur place dans le questionnaire présenté, réduit considérablement ces erreurs. De nouveaux tests dans des conditions différentes sont envisagés.

C'est ainsi par exemple qu'au cours des essais avec les premiers modèles, on a pu vérifier que le lieu d'habitation donné en réponse à la simple question :

OU HABITEZ-VOUS ? (village-district-région)
était confondu avec le lieu où la personne est physiquement quand la question est posée. On a pu par exemple observer un double comptage très important dans le monde scolaire.

Même en intégrant à cette simple question, d'autres questions concernant le temps où l'activité exercée, on ne peut corriger les erreurs d'observation qui peuvent aller du simple au double - erreur observée et redressée lors des tests - sans que l'on ait un quelconque moyen de contrôle.

B. ETUDE DE LA METHODOLOGIE A EMPLOYER

Deux méthodes se présentent pour exécuter un DENOMBREMENT de population dans les villages :

- la méthode dite TRADITIONNELLE, par rassemblement de la population d'un village autour de son Chef. Le DENOMBREMENT est alors effectué ménage par ménage par famille.
- la méthode dite CLASSIQUE ou STATISTIQUE qui est un DENOMBREMENT en deux temps :
- la numérotation des logements;
- le dénombrement logement par logement.

La méthode TRADITIONNELLE, n'a de valeur que si les habitants se connaissent, Elle est donc inutilisable en milieu urbain.

Cette méthode permet par rapport à la seconde un gain considérable de temps. L'observation faite a donné trois minutes brutes par personne avec la première méthode, sept minutes brutes avec la seconde.

Tel village de deux cents personnes, dénombré en une journée selon la méthode TRADITIONNELLE a nécessité plus de deux jours de travail pour le dénombreur qui a dû parcourir près de dix kilomètres pour dénombrer les habitants des 8 hameaux de ce village.

L'étude comparative sur l'emploi des deux méthodes a permis d'établir que dans les deux s'introduit un biais par défaut qui semble ne pas être important environ 1%.

Avec la méthode TRADITIONNELLE, il y a oubli de ménage qui ne se présentent pas au rassemblement et que le Chef de village omet de mentionner, Il y a également omission de hameaux d'étrangers.

Avec la méthode CLASSIQUE, quelques rares habitations isolées ne sont pas identifiées et certains hameaux ne sont pas indiqués par suite de certaines dissensions.

L'omission de hameaux dans les deux méthodes sera très réduite, peut être même en totalité évitée, par la conjugaison des connaissances des villages et hameaux d'après la base de sondage, par les autorités locales et surtout par la préparation psychologique de la population dont il faut prévoir le démarrage environ trois mois avant l'exécution sur le terrain du DENOMBREMENT.

Ce biais, le plus important introduit dans les deux méthodes, ne se rapporte bien sûr qu'aux villages en hameaux dispersés.

Dans les deux méthodes les doubles comptages dans un même village existent mais sont très rares.

La différence entre les deux méthodes est beaucoup moins importantes que les erreurs d'observation.

L'analyse de variance n'a pas permis d'approfondir jusqu'à maintenant l'ensemble des problèmes parcequ'il était impératif de mettre d'abord au point un questionnaire.

Incessamment les erreurs d'observation et les différences entre les deux méthodes seront étudiés. Il sera également essayé de quantifier le biais observé.

N.B L'étude du questionnaire, l'analyse et le dépouillement des dénombrements effectués selon les deux méthodes, ont permis en plus de cerner certains problèmes concernant par exemple : les noms, les résidences, les âges, les activités, etc....

L'analyse des opérations de DENOMBREMENT en milieu urbain fait l'objet d'un document particulier encours de réalisation.

C. EXECUTION DU DENOMBREMENT : SON ORGANISATION

On ne peut mener à bien une opération nationale comme celle du DENOMBREMENT sans disposer d'une organisation déjà en place assurant une couverture complète du Pays et disposant, de l'autorité nécessaire, des moyens exigés et du temps suffisant pour la réalisation.

Toutes les disponibilités en moyens seront nécessaires pour exécuter le DENOMBREMENT de 1969, aucun moyen propre à cette opération ne pouvant être envisagé.

Il s'agit bien d'une mobilisation nationale capable d'assurer une action^{de} masse dans un délai très court, en déployant une intense activité.

Tous les habitants du Pays doivent être dénombrés en un seul jour ce qui implique l'emploi de plus de cinq mille dénombreurs qu'il faudra mettre en place, le jour même dans les villes, la veille dans la plupart des villages, ~~et~~, dans un délai un plus long pour 10% environ de villages qui sont isolés. L'opération terminée il faudra récupérer tous les dénombreurs.

La réalisation d'une telle opération doit se faire en protégeant le Pays en zones parfaitement définies, à la tête desquelles il faut un responsable.

Si l'on considère la structuration administrative actuelle du GABON, il apparait comme tout à fait logique de faire correspondre à ces zones le découpage administratif et que le responsables en soient, les Préfets, Sous-Préfets et Maires.

Compte tenu de l'activité habituel de ces autorités, elles devront être assistées par des personnes directement concernées par le DENOMBREMENT.

Quelques points particuliers sont abordés brièvement dans ce qui suit, un document directeur détaillé sera mis au point ultérieurement.

En ce qui concerne les dénombreurs, il est nécessaire que leur niveau soit au moins équivalent à celui de la classe du CM2. La quantité nécessaire devra être trouvée parmi les élèves et les étudiants, complétée par des fonctionnaires et agents de l'Etat. Lorsqu'on aura estimé cette quantité que chaque zones devra fournir, une liste nominative sera dressée dans un premier temps puis, les affectations seront prononcées environ deux semaines avant le dénombrement par les autorités locales, sous forme d'une lettre d'engagement parvenant à chaque individu concerné, sous pli-farmé. Ce procédé a pour but d'éviter toute confusion et d'engager les dénombreurs.

Il faudra ensuite prévoir l'installation des dénombreurs c'est-à-dire organiser les moyens de transports. Tel camion d'une Collectivité Rurale par exemple pouvant déposer une vingtaine de dénombreurs en quelques heures sur un itinéraire déterminé à l'avance.

Pour que les objectifs de ce dénombrement soient atteints il sera obligatoire de fixer la population dans ses lieux habituels de résidence et d'interdire tout mouvement individuel non motivé, ou collectif. Cette immobilisation momentanée (24 heures) de la population ne peut se réaliser sans faire^{au} préalable une préparation psychologique intense du public, et le jour J avec le concours des forces de Gendarmerie et de Police dom

le réseau de télécommunication pouvant être mis à la disposition de l'opération. Ces forces assureraient une partie des liaisons de surface la sécurité et les urgences.

Pour préparer la planification de cette organisation de laquelle dépend le succès de l'opération, un questionnaire schématisé ci-après, sera adressé aux autorités locales. Ce questionnaire rempli, sera étudié sur place au cours de réunions rassemblant les autorités et responsables locaux, ainsi que le STAFF des Recensements - Cette méthode a fait l'objet d'un premier test au chef lieu du district de Cocobeach.

Le Repérage sur cartes des villages est nécessaire et sur place il y aura lieu de délimiter de façon très précise les zones urbaines. En ce qui concerne les villages ce travail a été mené avec l'établissement de la base de sondage.

On profitera de l'opération du dénombrement pour recueillir les éléments nécessaires à la création d'un fichier des villages. Ces éléments déjà définis mais pas encore testés seront relevés sur la couverture du cahier de dénombrement qui sera remis à chaque dénombreurs.

Libreville le 17 Octobre 1968

SCHEMA DE QUESTIONNAIRE DESTINE AUX AUTORITES REGIONALES

1. CONTROLE DES LISTINGS DES VILLAGES

- selon l'ordre d'accrochage et les itinéraires
- villages nouveaux ou regroupés, villages disparus
- liste des chantiers et position, accessibilité

2. DELIMITATION DES ZONES URBAINES.

- délimitation existante ou non
- plan cadastral

3. ENSEIGNEMENT

- nombre d'écoles et de maitres
- lieu d'implantation de ces écoles, collèges etc...
- nombre de classes du CM2 et au dessus et effectifs de ces classes

4. FONCTIONNAIRES

- disponibilité prévisibles selon les affectations actuelles

5. MATERIEL

- matériel selon les affectations actuelles
- moyens de transport: Land-Rover, Pick-up, Jeep
Camions
Hors-bords

6. QUESTIONS ANNEXES ET DIVERSES.

- stockage des documents, des rations, du carburant
- disponibilité en bureau

N.B. Une note explicative et détaillée sera adressée avec le questionnaire aux autorités locales.